

M. HALES: Pourriez-vous nous citer un endroit où vous avez abandonné l'autre système pour celui-ci ?

M. ARMSTRONG: Oui.

M. HALES: Et nous indiquer les économies qui en sont résultées ?

M. ARMSTRONG: Oui.

M. MCQUILLAN: Il y a une augmentation considérable en ce qui regarde les services pour prévenir les incendies, autant dans le nombre des employés que dans les traitements. Y a-t-il une raison à cette augmentation ?

M. WRIGHT: Oui. Ici encore, nous avons un personnel considérable de pompiers en service vingt-quatre heures par jour dans les établissements de la côte. Nous comptons aussi un bon nombre de commissionnaires dans le domaine de la sécurité.

Après avoir étudié cette question l'an dernier, nous avons décidé que les pompiers, étant donné qu'ils étaient de garde vingt-quatre heures par jour, pourraient surveiller les établissements qui ne sont pas ouverts la nuit. Nous avons donc ajouté soixante-quatorze pompiers.

Dans une autre catégorie, qui ne figure pas ici sous la rubrique du personnel civil car les commissionnaires sont employés par contrat, nous avons réduit le nombre des employés.

M. BROOME: Pourriez-vous nous donner le chiffre des économies dues à la diminution du nombre des commissionnaires ?

Le PRÉSIDENT: Peut-être pourriez-vous faire cette recherche et nous en faire part plus tard.

M. WRIGHT: Je ne puis vous donner tous les détails. J'ai le chiffre des économies globales, mais ces économies proviennent aussi des autres catégories.

M. PETERS: Puis-je ajouter une autre question à celle que posait M. Hales au sujet des jardiniers? Que font ces jardiniers durant l'hiver ?

M. SMALL: Ils arrosent les fleurs en cale sèche.

M. MCQUILLAN: Il n'y a pas d'hiver à Victoria.

M. WRIGHT: Sur la côte ouest, monsieur, il n'y a pas d'hiver, comme vous le savez probablement.

Quelques membres: Bravo! bravo!

M. WRIGHT: Les jardiniers que nous avons dans certains endroits de l'est du pays sont employés pour la saison plutôt qu'à l'année.

M. PETERS: Il n'y a qu'un seul jardinier à emploi saisonnier.

M. MORE: Je vois qu'on a réduit de quinze le nombre des nettoyeurs et des aides. Est-ce que cela veut dire que nous ne veillons plus autant sur la propreté de nos établissements ou est-ce là une conséquence de l'automatisation ?

M. WRIGHT: Pour répondre à cette question, monsieur, nous comptons que nos établissements sont aussi propres qu'auparavant. Depuis que nous avons établi des classes chez les nettoyeurs et les aides, il s'est fait une réévaluation des qualités requises. Nous avons appliqué ces changements aux établissements en question et nous avons ainsi quinze employés de moins cette année. Je devrais dire plutôt onze employés de moins. Quatre emplois ont, en effet, été portés à la catégorie de services de nettoyage, car les employés faisaient, en réalité, un travail de nettoyage.

M. MORE: J'ai une autre question à poser. J'ai des renseignements sur l'établissement de *H.M.C.S. Queen* à Regina où on a réduit de deux le nombre des employés de cette catégorie. On a dû leur dire, je pense, que la marine se chargeait de ces tâches et que leurs services n'étaient plus requis.